



- 1) la déclaration sur l'honneur doit être remplie, datée et signée par le coureur
- 2) le certificat médical doit être rempli, daté et signé par le médecin, qui appose également son cachet ou indique son numéro professionnel
- 3) le document original complet, dûment rempli par le coureur et le médecin, doit être transmis (téléchargé au dossier d'inscription) à l'organisation avant le 31/08/2018.

Déclaration sur l'honneur :

Je, soussigné(e)

Inscrit à la course suivante* :

* (cochez la case correspondant à votre épreuve)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> UTAT (105 km) | <input type="checkbox"/> Marathon de l'Atlas (42 km) |
| <input type="checkbox"/> Trail de la Virée d'Ikkiss (26 km) | <input type="checkbox"/> Amazigh Trail (12 km) |
| <input type="checkbox"/> Challenge du Haut Atlas - Marathon de l'Atlas (42 km) + Trail de la Virée d'Ikkiss (26 km) | |

déclare sur l'honneur :

1. Avoir pris connaissance du règlement UTAT 2018 et en accepter toutes les clauses sans exception
2. ne pas prendre de produit dopant pour participer à cette course
3. être conscient de la longueur et de la spécificité de cette épreuve qui se déroule en milieu montagnard, dans des conditions climatiques pouvant être très difficiles (nuit, vent, froid, pluie ou neige), nécessitant un très bon entraînement et une réelle capacité d'autonomie personnelle
4. avoir informé le médecin qui rédige le certificat médical ci-dessous des spécificités de cette épreuve
5. m'être renseigné sur les contre-indications médicales qui pourraient me concerner et, en conséquence, décharger l'organisation de tout problème médical pouvant survenir pendant l'épreuve
6. m'engager à conserver avec moi la totalité de l'équipement obligatoire pendant toute la durée de la course
7. être couvert par une assurance prenant en charge les secours en montagne au Maroc, l'hospitalisation et le rapatriement dans mon pays d'origine.

Date :

Signature du coureur :



Je soussigné Dr..... certifie avoir examiné ce
jour Mme/Mlle/Mr..... , né(e) le
.....

L'examen clinique ne décèle pas de contre indication à la pratique* :

* (cochez la case correspondant à l'épreuve envisagée par le patient)

De l'UTAT : course à pied en montagne d'**endurance extrême** d'environ 105 km D+ 6500 m, en **altitude** (moyenne 2400m, maximum 3690m).

Du Marathon de l'Atlas, course à pied en montagne d'environ 42 km D+ 2600 m, en altitude (maximum 3230 mètres).

Du trail de la Virée d'Ikkiss, course à pied en montagne d'environ 26 km D+ 1400 m, en altitude (maximum 3000 mètres).

Du trail Amazigh Trail, course à pied en montagne d'environ 12 km D+ 500 m, en altitude (maximum 3000 mètres).

Du Challenge du Haut Atlas : Marathon de l'Atlas + trail de la Virée d'Ikkiss (sur 2 jours).

Date :

Signature et cachet du médecin :